



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chambre de commerce de Mont-Laurier

Mercredi 17 mai 2023, 16 h 16

Salle panoramique, Espace Théâtre de Mont-Laurier

Présences :

Geneviève Bélec, David Blais, Chantal Chartrand, Keven Chéchippe, Martin Clément, Benoit Cochet, Julie Cossette, Manon Côté, Patrice Coursol, Caroline Crépeau, Marybelle Deschênes-Bossinotte, Anne-Marie Desmarais-Durand, Michael Flansberry, Dominique Gagnon, Sylvie Gauthier, Marie-Christine Giroux, Guylaine Guy, Julie Hatin, Guylaine Ladouceur, Pascale Lajeunesse, Jean-François Lamoureux, Maryse Larente, Audrey Lebel, Johanne Leduc, Isabelle Legault, Hugo Léonard, Sonia Lortie, Mélanie Lucas, Francis Mayrand, Annie Meilleur, Émilie Paiement, Ariane Piché, Anouk Préfontaine, Nathalie Sigouin, Mélanie St-Cyr, Bobby St-Louis, Roberto Vidal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Il est proposé par Benoit Cochet de procéder à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Mont-Laurier.

Adopté à l'unanimité.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Daniel Bourdon que le président d'assemblée soit Martin Clément et que la secrétaire d'assemblée soit Isabelle Legault. Les personnes concernées acceptent leur fonction.

Adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Sylvie Gauthier d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Martin Clément fait la lecture du procès-verbal du 16 mai 2022.

Il est proposé par Caroline Crépeau d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le président présente Audrey Bellehumeur, CPA chez Mayer Millaire et associés CPA, cabinet comptable mandaté pour la production des rapports financiers de l'organisme. Celle-ci présente les résultats pour l'année financière 2022. Les membres de l'assemblée prennent connaissance de ces informations et proposent l'adoption du rapport.

Il est proposé par Sylvie Gauthier d'accepter les états financiers.

Adopté à l'unanimité.

6. BILAN DES ACTIVITÉS 2022

Mélanie St-Cyr présente un résumé des activités réalisées par la Chambre de commerce de Mont-Laurier au cours de l'année 2022. Le président mentionne que le document sera envoyé par courriel à toutes les personnes présentes et sera également disponible pour consultation sur le site Internet de la Chambre de commerce.

Il est proposé par Michael Flansberry d'adopter le rapport d'activités 2022.

Adopté à l'unanimité.

7. PRIORITÉS ET ACTIONS 2023

Martin Clément présente les priorités ainsi que les actions qui ont été ciblées par le conseil d'administration pour l'année 2023.

Il est proposé par David Blais d'accepter les orientations proposées pour 2023.

Adopté à l'unanimité.

8. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, six postes se retrouvaient en élection au sein du conseil d'administration. Cinq candidatures ont été présentées conformément aux règlements généraux.

Le conseil d'administration pour la prochaine année sera composé de (en ordre de siège) :

Siège 1 : Sylvie Gauthier, Stratégies et optimisation d'affaires

Siège 2 : Keven Chéchippe, SADC d'Antoine-Labelle

Siège 3 : Isabelle Legault, Desjardins Entreprises

Siège 4 : Frédéric Lapointe, Centre du camion Mont-Laurier

Siège 5 : David Blais, Constella

Siège 6 : Guylaine Ladouceur, Avocate

Siège 7 : Sonia Lortie, Juste les Hautes

Siège 8 : Geneviève Bélec, Bélec & Fille

Siège 9 : Vacant

Siège 10 : Martin Clément, Lebeau Vitres d'Autos Mont-Laurier

Siège 11 : Hugo Léonard, Coopérative Novago

Observatrice : Suzanne Parisé, Ville de Mont-Laurier

Il est proposé par Daniel Bourdon de procéder à la nomination des administrateurs cités.

Les administrateurs sont élus par acclamation.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Daniel Bourdon, préfet, explique que la MRC d'Antoine Labelle revoit présentement son image de marque via L'Autre Laurentides. Advenant que la Chambre de commerce de Mont-Laurier souhaiterait modifier son nom pour mieux représenter le territoire qu'elle dessert, il suggère qu'elle soit nommée Chambre de commerce de L'Autre Laurentides. Martin Clément répond que le conseil d'administration tiendra compte de la suggestion, si des démarches sont éventuellement prises en ce sens.

10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Le président précise que ce point permet de formuler des demandes et invite les participants à le faire.

Francis Mayrand s'exprime sur son souhait que soit développée une plus grande collaboration entre son organisation – la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides – et la Chambre de commerce, particulièrement en ce qui a trait aux formations.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Chantal Chartrand de lever l'assemblée générale annuelle.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16 h 55.

Martin Clément, président d'assemblée

Chambre de commerce de Mont-Laurier

Isabelle Legault, secrétaire d'assemblée

Chambre de commerce de Mont-Laurier